



La Prêfète

Bar-le-Duc, le 19 décembre 2016

Monsieur le Dêputé-Maire

Par courrier en date du 30 septembre dernier, vous avez appelé mon attention sur les préoccupations de Monsieur Patrick GROSS, Maire de la Commune de Nubécourt, relatives aux difficultés qu'il rencontre depuis la fermeture de la trésorerie de Beausite, notamment du fait de l'impossibilité de procéder au paiement de factures par internet.

Selon les éléments en ma possession, la commune de Nubécourt n'a pas adhéré au dispositif de paiement par internet au profit de ses usagers. La trésorerie de Bar-le-Duc Collectivités sera en mesure de mettre en place ce service à la condition que le conseil municipal délibère en ce sens.

Pour la communauté de communes de Triaucourt-Vaubécourt, dont Monsieur GROSS est le Vice-Président, le dispositif est mis en place sur le budget principal et sur le budget annexe des ordures ménagères. S'agissant du paiement des ordures ménagères par internet, une erreur a été commise par la collectivité dans les références indiquées sur les factures et n'est pas consécutive au transfert de la gestion de la trésorerie de Beausite à celle de Bar-le-Duc Collectivités.

En ce qui concerne le bâtiment de l'ancienne trésorerie de Beausite, Madame SIMON, Secrétaire Générale de la Préfêcture de la Meuse, a reçu madame AUBRY, Présidente de la communauté de communes de triaucourt-Vaubécourt, sur ce sujet et des solutions lui ont été proposées.

Tels sont les éléments que je tenais à vous communiquer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Dêputé-Maire l'assurance de ma haute considération.

Je reste à votre disposition. Bien cordialement,

Muriel NGUYEN

Monsieur Bertrand PANCHER
Dêputé-Maire de la Meuse
Hôtel de Ville
12 rue Lapique
55000-Bar-le-Duc

